

sont construites l'an dernier. Le nombre total des élèves fréquentant les trois écoles est de 101. Les comptes sont tenus dans un ordre parfait. L'école des dissidents est fréquentée par 20 élèves ; elle est assez bien tenue, quoiqu'inférieure à ce qu'elle était les années précédentes. Les comptes des dissidents sont tenus en bon état.

Pointe-aux-Trembles.—Cette paroisse possède une académie de filles et une académie de garçons. La première est dirigée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, la seconde par les Frères de St. Joseph. La première contient 90 élèves ; c'est une des meilleures institutions de ce genre. L'académie des garçons se divise en trois classes.

Il y a deux classes françaises et une anglaise, cette dernière est bien conduite. La classe élémentaire française, faible à ma première visite, m'a paru la seconde fois avoir fait assez de progrès. La classe supérieure ne donne que de bien médiocres résultats. L'école de la côte St. Leonard, autrefois bien tenue par Mlle Vézina, est maintenant inférieure à ce qu'elle était ; la nouvelle institutrice manque de méthode et d'énergie. Les commissaires sont animés d'un bon esprit ; et les comptes ont été tenus par feu le capitaine Dubreuil dans un ordre parfait. La commission a fait une grande perte dans la personne de cet honnête et zélé fonctionnaire. Le total des élèves est de 174.

Rivière des Prairies.—Il y a deux écoles élémentaires et une école modèle dans cette municipalité ; cette dernière, dirigée par M. Rivière, donne des résultats satisfaisants. Celle de Mlle Lévy est remarquablement bien tenue. L'autre école élémentaire est inférieure ; les trois écoles réunissent ensemble 120 élèves. Les comptes sont bien tenus.

Sault aux Récollets.—Il y a dans cette municipalité cinq écoles et 192 élèves. L'école des garçons, négligé l'an passé, est aujourd'hui mieux tenue par l'instituteur actuel qui, par son énergie donne à espérer de plus grands progrès. Cette école manque encore d'ordre et de discipline. L'école des filles, tenue par Mlle Arpin, ne laisse rien à désirer ; le français et l'anglais y sont enseignés avec méthode. Les autres écoles ainsi que celle de la municipalité du haut du Sault, sont assez bonnes, mais elles pourraient être meilleures. Les comptes des deux municipalités sont bien tenus.

COMITÉ DE JACQUES-CARTIER.

St. Laurent.—Cette municipalité possède une académie habilement dirigée par les Pères et les Frères de l'ordre St. Joseph ; cette excellente maison s'applique à donner à ses élèves une éducation pratique et des connaissances utiles. Elle fait le plus grand honneur à son sage fondateur, M. le curé St. Germain, dont les quarante et quelques années de ministère ecclésiastique ont été si utiles à la religion et à la société. L'académie des filles dirigée par les Sœurs de Ste. Croix, dont le couvent de cet endroit est la maison-mère de leur ordre en ce pays, continue à se distinguer par ses succès. Elle compte plusieurs élèves des Etats-Unis, bien qu'elle ne date que depuis quelques années, elle a déjà plusieurs succursales dans d'autres paroisses. St. Laurent possède de plus six écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires. La commission n'a pas de maison d'école qui lui appartienne ; il en résulte que ses écoles changent de local chaque année ce qui nuit beaucoup aux progrès de l'éducation dans cette paroisse. Le nombre total des élèves fréquentant les académies et les écoles catholiques est de 386. Le secrétaire des commissaires remplit bien ses devoirs. L'école des dissidents est dirigée par Mlle Phillips, institutrice qui mérite certainement une mention honorable, et dont le travail assidu est couronné de succès ; elle est fréquentée par 25 élèves. Les comptes sont bien tenus.

Ste. Anne du Bout de l'Isle.—Cette municipalité a trois écoles comprenant 105 élèves. Celles de Mmes Tassé et Fontaine sont bien tenues et font honneur à ces institutrices. La troisième école a été fort négligée depuis ma visite de janvier. Les comptes sont assez bien tenus, mais la municipalité est endettée par suite d'un procès intenté inconsidérément par d'anciens commissaires.

Lachine.—Cette municipalité a quatre écoles sous la direction des commissaires et une sous le contrôle des syndics dissidents. Les premières, réunissent 163 élèves. Celle de Mlle Roque avait honoré ainsi qu'à Mlle Aussem, excellente institutrice dont Mlle Roque avait été l'élève. Celles de M. Côté et du Mme Paré se sont surtout remarquées par un esprit d'ordre et une sage discipline dont le besoin se faisait sentir sous leurs prédécesseurs. L'école de la Côte St. Paul est très faible. Il y a aussi dans cette paroisse un institut littéraire. Les comptes sont bien tenus. L'école des dissidents, dirigée par un excellent instituteur, M. Thomas Allan, est fréquentée par 61 élèves. Les

commissaires et les syndics de cette municipalité méritent également des éloges pour le bon esprit qui les anime.

Ste. Generière.—Il y a dans cette municipalité une académie de filles dirigée par les Sœurs de Ste. Anne, et trois écoles élémentaires, réunissant 241 élèves. L'académie est tout ce qu'on peut désirer de mieux, une sage discipline y assure à la fois l'instruction et l'éducation. L'école du village est bien tenue, les deux autres, quoiqu'assez bonnes, laissent encore beaucoup à désirer. Les comptes sont bien tenus.

Municipalité du haut de Ste. Generière.—Il y a dans cette municipalité une école fréquentée par 30 élèves, trop peu assidus pour pouvoir faire de grands progrès. Les comptes sont bien tenus.

Pointe-Claire.—Cette municipalité possède une école-modèle de garçons dirigée par les Frères de St. Joseph, une académie de filles conduite par des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame, et quatre écoles élémentaires comprenant en tout 250 élèves. Les classes de l'académie sont conduites avec le plus grand succès. Je regrette de dire que celles de l'école-modèle ne sont pas ce qu'elles devraient être. Les classes sont faibles dans leur ensemble comme dans leurs détails, et très inférieures à ce qu'elles étaient les années passées. L'école de Mlle Clément est très bien tenue, les autres donnent des résultats satisfaisants. Les institutrices mériteraient d'être mieux rétribuées. Les comptes du secrétaire-trésorier sont très arrêtés.

(A continuer.)

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

X.

HAUT-CANADA.

(Suite.)

Le lendemain le Prince put être témoin des prouesses acrobatiques presqu'incroyables de Blondin, qui traversa le fleuve au-dessus de l'abîme en face des Chutes, portant un homme sur ses épaules, et qui ensuite, monté sur des échasses fit sur le câble tendu d'une rive à l'autre les exercices périlleux auxquels on s'est longtemps refusé à croire en Europe. Quoiqu'il ait protesté contre ces héroïques extravagances, S. A. R. crut devoir donner \$100 au teméraire petit français. Le même jour le Prince et sa suite firent toutes les excursions de rigueur à l'usage des touristes bien renseignés et bien dirigés, descendant derrière la vaste nappe d'eau sous *Table Rock*, passant au pied de la chute dans le petit steamer la *Vierge du Brouillard*, "the Maid of the Mist." Le dimanche, ils entendirent le service divin à Chippewa ; et le lundi le Prince, en chaloupe, passa du côté américain, où la foule le reçut avec des acclamations enthousiastes.

S. A. R. traversa aussi la rivière sur le pont suspendu et y reçut une adresse, qui fut présentée par M. W. H. Merritt, au nom des directeurs de cette entreprise.

Le 18, mardi, le Prince quitta l'Hôtel Clifton où il était descendu et partit pour Queenston. Ce départ se fit avec beaucoup d'éclat, au bruit du canon et en présence d'une grande foule de Canadiens et d'Américains. Ce fut la seule démonstration publique qu'il y eût aux Chutes, où S. A. R. vécut dans une solitude et un repos qu'elle dut bien goûter après toutes les fatigues des innombrables corvées officielles qu'elle avait subies jusque-là.

Depuis le Père Hennepin, qui, le premier, a parlé des Chutes du Niagara (1), jusqu'à M. Woods, le correspondant du *Times*, qui emploie plus de vingt pages de son livre à les célébrer, il s'est écrit, tant en prose qu'en vers, une foule de descriptions de la grande cataracte. Le Père Hennepin paraît avoir été plutôt frappé de ce qu'il y avait d'effrayant dans cet *enfer des eaux* que de la beauté du spectacle. Voici sa description et nos lecteurs trouveront sans doute, comme nous, qu'il s'en est tiré à peu de frais.

Entre le lac Ontario et le lac Erie, il y a un grand et prodigieux Saut, dont la chute d'eau est tout à fait surprenante. Il n'a pas son

(1) Champlain, qui avait pénétré jusqu'au lac Huron en passant par la rivière des Outaouais, a certainement connu les Chutes de Niagara, quoiqu'il n'est point probable qu'il les eût vues. La curieuse carte qui se trouve dans l'édition de son voyage faite en 1632, porte au-dessus de la lac St. Louis (le lac Ontario et non pas le lac St. Louis actuel) un grand saut d'eau dans une rivière qui s'y décharge ; le lac Erie est à peine indiqué sur cette carte.